



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réalisation de la ligne 18

Question orale n° 91

Texte de la question

Mme Amélie de Montchalin attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la réalisation de la ligne 18 du Grand Paris Express allant d'Orly à Versailles, en passant par Saclay. La construction de la ligne sur son tronçon est tout d'abord cruciale pour le succès et la rentabilité des investissements prévus pour le projet universitaire de Paris-Saclay, auquel le Président de la République a réitéré son soutien lors de sa visite sur le Plateau de Saclay le 25 octobre 2017. Cette nouvelle ligne est essentielle pour désengorger les infrastructures actuelles de transports permettant d'accéder aux lieux d'études et centres de recherche du plateau, qui restent sous-dimensionnés par rapport au développement économique et au rythme de construction de logements résidentiels et étudiants. La réalisation du tronçon ouest est également nécessaire pour assurer un développement équilibré de long terme du Plateau de Saclay : d'une part en le reliant aux deux pôles de Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles-Satory qui concentrent grands groupes, industries de pointe et de centres de recherche ; d'autre part en réduisant la pression foncière qui pourrait à terme menacer la zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF) de 2 470 hectares autour de Saclay. Le plateau de Saclay a en effet, au-delà de son activité de recherche de pointe, une vocation agricole et environnementale importante. Dans ce cadre, l'enfouissement du tronçon ouest pourrait être réétudié sérieusement afin d'assurer son acceptabilité et sa pérennité. Des options concrètes de financement ont été proposées. Elle lui demande ainsi si elle peut informer quelles sont les options envisagées par le Gouvernement concernant la réalisation de ce projet d'aménagement majeur pour un territoire, s'étalant d'Orly aux portes de Versailles, que la ligne 18 pourrait enfin unifier sans le dénaturer.

Données clés

Auteur : [Mme Amélie de Montchalin](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 91

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 janvier 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 janvier 2018](#)

Question retirée le : 23 janvier 2018 (Retrait à l'initiative de l'auteur)